

Championnat National Volley Cadettes Juniors filles 19/20/21 Mars 2025 Brest





RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ORGANISATION

UGSEL Finistère

4, rue Anne Robert Jacques Turgot / 29000 Quimper

Ugsel29@e-c.bzh

Anne-Claude NEVEU ☎ 06.83.47.61.29

ACCUEIL

LE MERCREDI 19 MARS 2025

Accueil des équipes le mercredi 19 mars **de 15h30 à 17h30** au
Lycée ESTRAN Charles de Foucauld - 32, rue de Quimper - 29200 BREST.
Le passage par l'accueil est obligatoire.

ACCES ET STATIONNEMENT

Parking suivre le fléchage dans l'enceinte de l'établissement

DELEGUE SPORTIF

Anne GEFFROY – Sylvain THEBAULT

RESPONSABLE JEUNE OFFICIEL

Adrien ISNARD

RESPONSABLE FISEC

Frédéric CROSS

RESTAURATION/ QUESTIONNAIRE

La restauration est prévue par l'organisateur au tarif de **34 €** (2 diners et 1 déjeuner et 1 repas froid)

A réserver sur le questionnaire – **repas non remboursables – forfait obligatoire non divisible**

Questionnaire :

- à retourner à ugsel29@e-c.bzh au plus tard pour le **05 Mars 2025**

Puis par voie postale avec le règlement.

- à **UGSEL Finistère – 4, rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 Quimper** au plus tard pour le **05 Mars 2025**

Merci de joindre un chèque du montant total (droits d'engagement et restauration)

à l'ordre de UGSEL Finistère

L'hébergement est à réserver par vos soins.

Hébergements possibles :

BREST Gouesnou

- B and B – Kergaradec – 32 bis avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 0892 78 80 20
- Première Classe - Kergaradec – 30 bis avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 0892 70 70 91
- Campanile Brest Gouesnou aéroport – 30, avenue du Baron Lacrosse – Gouesnou – 0892 23 48 12
- Auberge de jeunesse – 5, rue de kerbriant – Brest - 02 98 41 90 41
- ...

HEBERGEMENT

DROIT D'ENGAGEMENT

98€ par équipe (joueur et Jeunes Officiels sont inclus) plus **14€ SI** un Jeune Officiel s'ajoute au 8 joueurs



PRIMES KILOMETRIQUES	La prime kilométrique versée en 2025 pour la participation aux championnats nationaux sera calculée sur l'ensemble des championnats organisés au regard de 2 critères : - le nombre d'élèves déplacé(e)s par l'AS, la distance aller-retour (référence Dicoroute) entre l'AS et le lieu du championnat. L'objectif est de redistribuer l'ensemble du budget alloué chaque année et d'augmenter la prime pour les AS venant de loin.
PREMIERS SECOURS	Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premier secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux (pompiers, centre hospitalier).
PASTORALE	Un temps fort sera partagé lors de la réunion d'ouverture.
CERCLE DU RESPECT	Avant chaque match, tous les participants à la rencontre (joueurs, officiels, encadrants) se réuniront au centre du terrain en formant un cercle (Le Cercle du Respect). Echauffement commun des 2 équipes en championnat Promotionnel. Check des joueurs, officiels et encadrants à la fin des matchs.
CONVIVIALITÉ	Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial le jeudi 20 mars en soirée
PHOTOS ET RESULTATS	Les participants, ou leur représentant légal autorisent expressément les organisateurs et l'UGSEL à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, lors de la manifestation sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi.
CADEAU-SOUVENIR	1 t-shirt sera offert à chaque participantes.
RESPONSABILITE	Les accompagnateurs (Professeurs d'EPS, parents ou autres) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs joueurs et de tout dégât que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour. De plus, l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

REGLEMENT	Se référer aux règlements sportifs de l'UGSEL 2024-2025 parus sur le site : www.ugsel.org Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance des règlements communs aux sports collectifs et les règlements spécifiques à leur activité sur le site de l'UGSEL nationale.
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive (cf. page suivante).
LICENCES/SURCLASSEMENT	L'accueil sportif ne peut se faire qu'après passage à l'accueil administratif. Les licences élèves inscrits sur USPORT (modifiable jusqu'au 15 mars 2025) et licences encadrants seront vérifiées avant la compétition et cette vérification est obligatoire. Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.
PROCEDURE DISCIPLINAIRE ET JURY D'APPEL	Les procédures font référence à l'article 28.2 des règlements généraux cf site de l'UGSEL national. Commission des réclamations en référence à article 28.3.
ARBITRES ET JEUNES OFFICIELS	Chaque équipe qualifiée se doit de fournir un jeune officiel. (Joueur ou non). Un chèque de 500 € sera demandé pour pouvoir débiter la compétition (à remettre obligatoirement à l'accueil le 19/03/2025) et restitué après validation du jeune officiel.
TENUE ET HYDRATATION	Dans la mesure du possible, il est souhaitable que chaque équipe prévoit : • deux jeux de maillots numérotés devant et derrière et de couleurs différentes. • deux sifflets (sans bille) pour ses jeunes officiels. • Ballons d'échauffements • Chaque joueur doit avoir sa gourde personnelle pour s'hydrater pendant le tournoi et durant les repas
CONTROLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le championnat.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le jeune s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'adulte est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

L'organisateur s'engage à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



PROGRAMME GENERAL

Mercredi 19 mars 2025

- **15h30 – 17h30** : Accueil des équipes Lycée ESTRAN Charles de Foucauld - 32, rue de Quimper - 29200 BREST
- **17h30 à 18h30** : Cérémonie d'ouverture avec tirage au sort des matchs et réunion des jeunes officiels.
- **18h30 à 19h30** : Dîner au self de l'établissement.
- **20h00 à 22h00** : compétitions

Jeudi 20 mars 2025

- **7h45** : Ouverture des gymnases
- **8h30 à 11h30** : Compétitions.
- **11h30 à 12h30** : Repas au self de l'établissement
- **13h30 -16h00** : Balade dans Brest.
- **16h30** : Compétitions.
- **19h00** : « Apéro des régions » puis repas au self de l'établissement.
- **19h30 à 20h30**: Dîner -self de l'établissement.

Vendredi 21 mars 2025

- **7h45** : Ouverture des gymnases.
- **8h00 – 12h00** : Compétitions.
- **A partir de 11h30** : Retrait des paniers repas.
- **12h00-12h30** : Protocole
- **13h00** : Fin de la manifestation.

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses